

TRAIT D'UNION

#1
Juillet - Août 2014
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau

Chers
Wantzenauviennes
et chers
Wantzenauviens,

vous recevrez désormais dans votre boîte aux lettres une publication mensuelle pour vous informer sur l'actualité de votre commune. Ce support remplace « La Passerelle » qui ne correspondait plus aux attentes de la majorité d'entre vous. Le ton de « Trait d'union » sera plus direct, plus journalistique. Une place sera laissée à l'expression de l'opposition comme le prévoit la loi.

« Trait d'union » pour symboliser la nécessité d'une communication dans les deux sens entre la Municipalité et les concitoyens. Mais aussi pour rappeler l'importance de notre rivière qui sépare deux de nos quartiers en rappelant également que notre village est unique même si sa composition est plurielle. La succession des traits d'union composera cette ligne d'horizon que nous souhaitons tracer ensemble pour un village plus solidaire et plus ambitieux.

À peine plus de trois mois depuis l'élection de la nouvelle équipe que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire. C'est un laps de temps court et long à la fois. En l'absence d'informations transmises par l'équipe sortante, il nous a fallu prendre à bras le corps tous les sujets, en découvrir l'historique, les subtilités, les contraintes. Mais c'est avec un œil neuf que nous les abordons, un nouveau regard pour tourner la page de l'immobilisme.

Nous avons trouvé une commune prospère, peu endettée, avec une grande marge de manœuvre sur le plan financier. C'est incontestablement une chance. Mais chaque médaille a son revers. Il y a beaucoup de chantiers à réaliser, les ateliers municipaux, les équipements sportifs, les écoles, les espaces de jeux pour les plus petits. Nous allons lancer ces chantiers sans tarder.

Il va falloir également recruter des collaborateurs pour suivre ces travaux. L'absence de gestion prévisionnelle des emplois nous contraint à reformer la quasi-totalité de l'équipe technique dans l'année qui vient. Nous avons lancé les premiers recrutements.



2. PAROLE À L'OPPOSITION

3. LA VIE DE LA COMMUNE

4. EN IMAGES FLEURISSEMENT



AGENDA

Août

12. DON DU SANG - 17H

23. TOURNOI KATANE - 13H30

PROCHAIN NUMÉRO

LES RYTHMES SCOLAIRES

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF :

Patrick Depyl, Maire

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION MAQUETTE ET MISE EN PAGE :

Elsa Christmann

CRÉDITS PHOTOS :

Services de la mairie

COUVERTURE :

Oeuvre de M. Michel Claude

IMPRESSION :

Imprimerie Parmentier - La Wantzenau

DÉPÔT LÉGAL :

Juillet 2014

MAIRIE :

11, rue des Héros - CS 70 005

67610 LA WANTZENAU

Tél. **03.88.59.22.59**

Fax. **03.88.59.22.50**

Courriel : **info@la-wantzenau.fr**

Site Internet : **www.la-wantzenau.fr**

Site Internet du Canal Local : **www.wantzstv.fr**

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du conseil municipal.

Les fautes d'orthographe ou de syntaxe appartiennent à leurs auteurs.

> Notre Wantzenau 2014

Le candidat aux municipales a promis la liberté de parole et la discussion. Nommé maire, il limite l'opposition à 200 mots pour s'exprimer alors que l'opposition représente 56% des suffrages.

Nos 6 conseillers municipaux constatent :

Démarrage

Des élus encore prisonniers de leur campagne de dénigrement systématique le passé.

Des adjoints rémunérés, mais pour quelle mission ?

Un adjoint démissionne déjà...pourquoi ?

Les économies fondent... le budget dérape

Le candidat a promis une étude sérieuse du budget et avait alloué la note 7/20 à son prédécesseur. Nommé maire, il a repris intégralement le même budget !

Le maire, entouré de 7 adjoints, d'une déléguée rémunérée, d'un DGS, d'une secrétaire et de plus de 11 administratifs très spécialisés, recrute un assistant personnel et s'octroie un huitième adjoint rémunéré...

Démocratie

Le candidat a promis une ouverture. Nommé maire, il limite notre participation aux commissions, nous interdit la présidence de commissions et la célébration de mariages. Il annule des marchés sans avertir le CM...

Combien de temps encore pour atteindre la vraie démocratie et le changement que vous avez demandés dans les urnes ?

Combien de temps encore pour contrôler ce dérapage que le contribuable wantzenauvien paie déjà sa poche ? Nous y travaillons.

> Liste d'Entente Communale

Après une campagne électorale animée, et dénigrant souvent les réalisations, les élections municipales du mois de mars 2014 ont décidé d'une nouvelle équipe pour conduire les destinées de notre commune. On ne peut que souhaiter que les promesses faites à cette occasion soient suivies d'effet. La municipalité sortante n'a pas à rougir du bilan de sa mandature.

En effet, de nombreuses réalisations ont vu le jour et parmi celles-ci les plus significatives : le Fil d'Eau, la nouvelle bibliothèque, l'extension-rénovation de la mairie, la création d'une micro-crèche et la Maison de l'enfant, la caserne des pompiers, la nouvelle gendarmerie, des logements aidés, la création du canal local WANTZ TV, etc...

Tous ces investissements ont été réalisés en diminuant fortement l'endettement et avec une faible augmentation des impôts locaux. D'autres projets étaient engagés tels les nouveaux ateliers municipaux ou de nouveaux locaux pour le stade de football. La nouvelle équipe dispose dès le départ d'un excédent de trésorerie de 3 millions € pour conduire ses projets, égal à 80% des dépenses de fonctionnement annuel de la commune. Les enjeux à venir sont significatifs.

Nous saurons rester attentifs à la réalisation de ces enjeux et exercerons en toute indépendance une vigilance constructive pour le bien être de notre commune et de ses habitants.

Serge HUGEL et Esther PIERSON-THEUREAUX

Droit de réponse

Je regrette de faire usage d'un droit de réponse dès ce premier numéro. La Loi m'autorisait à ne pas publier le texte de la liste « Notre Wantzenau 2014 » puisqu'il contient des contre-vérités. En ma qualité de Directeur de cette publication, je ne peux laisser écrire, même par l'opposition, des fausses nouvelles. Mais je préfère le droit de réponse à ce qui pourrait être interprété comme une censure.

- Le maire n'est pas nommé, mais élu ; c'est un détail, mais tout de même !

- L'opposition ne dispose pas de 200 mots, mais de 400 répartis équitablement entre les deux listes. Le règlement intérieur qui sera proposé au Conseil Municipal de septembre viendra encadrer ce droit d'expression.

- La démission d'un élu, acceptée par le Préfet et entérinée lors du Conseil Municipal du 16 juillet, fait suite à l'impossibilité de cumuler une fonction d'adjoint avec celle de pompier volontaire.

- Pendant la campagne, je n'ai pas porté de jugement négatif sur le budget ; j'ai simplement souligné qu'il convenait de présenter l'intégralité d'une étude réalisée par une association qui avait donné, à côté du 19/20, la note complémentaire de 7/20.

- Les recrutements que nous réalisons et qui seront effectifs en septembre sont rendus indispensables par le manque d'anticipation de la précédente équipe. Nous resterons à effectif constant si nous globalisons les filières techniques et administratives. Aucun « assistant personnel », mais simplement un secrétariat commun entre la Directrice générale des services et le Maire. Ce qui existe dans toutes les communes, mais n'existait pas dans la nôtre.

- Le 8^{ème} adjoint est rendu indispensable par l'importance et la complexité des grands travaux à réaliser.

- Comme je m'y étais engagé, j'ai proposé la vice-présidence de la commission des finances à un membre de l'opposition qui l'a refusée. Je rappelle que c'est le Maire qui est le Président des commissions.

- Les mariages doivent être célébrés par le Maire ou par les adjoints, c'est la loi.

- Parler de « dérapage » est pour le moins malvenu alors que le coût des travaux de la Mairie-bibliothèque a explosé et qu'il a fallu réceptionner des travaux laissés en l'état depuis plusieurs mois par l'ancienne vice-présidente de la commission Travaux, devenue candidate aux dernières élections municipales.

La campagne électorale est derrière nous. Les Wantzenauviens ont choisi. Le temps n'est plus à la polémique. J'espère que ce droit de réponse sera le dernier.

Patrick DEPYL

LA VIE DE LA COMMUNE

Lors de la campagne électorale, nous avons évoqué les 11 engagements que nous souhaitons prendre pour les 100 premiers jours de cette nouvelle mandature. Nous y sommes aujourd'hui. Nous avons prévu également de vous rendre compte de l'avancée de ces engagements.

1. Réalisation d'un budget communal sans augmentation des impôts en euro constant. Ce budget a été présenté à la population le 25 avril lors d'une réunion publique

Le budget a été préparé et présenté comme prévu. Dans le laps de temps imparti, il a été impossible de faire preuve d'originalité. Il est néanmoins sans augmentation puisque les finances sont saines. Nous préparons pour la fin de l'année, un débat d'orientation budgétaire de la mandature en tenant compte des investissements indispensables.

2. Remise à plat immédiate du dossier du Schwemmlach et réunion d'information à la population

Ce fut l'objet de nos premières consultations notamment avec la SERS. Nous sommes tombés d'accord pour revoir le projet. Il ne s'agit pas de rien faire, mais de faire autrement, dans le respect des propriétaires, mais aussi avec un objectif d'excellence. Les différents partenaires que nous consultons sur ce dossier vont nous assurer la réalisation d'une vitrine pour notre village. Une réunion avec les propriétaires est programmée dans les premiers jours de septembre.

3. Réunion avec la Direction Régionale de La Poste pour trouver une solution permettant un meilleur service au public

Les services de La Poste ont été sensibilisés et ont entrepris la recherche d'une autre implantation. Il faudra tenir compte des considérations financières non encore évaluées, liées à ce dossier.

4. Concertation avec la Direction des Gares de la SNCF pour imaginer une nouvelle affectation des bâtiments

La Municipalité devrait pouvoir acquérir les bâtiments, gares et locaux techniques, au début de l'année 2015 (estimation technique et financière en cours par la SNCF). Il restera à trouver une affectation à cet ensemble très bien situé.

5. Mise en place du Conseil des Aînés

Un groupe de préfiguration sera piloté par Jean SATTLE. Il aura pour mission de construire le cahier des charges du futur Conseil des Aînés, qui verra le jour en 2015.

6. Rencontre avec les maires des communes voisines pour une séance de travail sur des pistes de mutualisation des moyens

À ce jour, pas de piste concrète de mutualisation avec les communes voisines. Les débuts de mandats sont propices à des prises de contact, mais il faut laisser le temps de l'installation des exécutifs municipaux. Par ailleurs, la situation insolite de notre village, à la fois dans la communauté urbaine et dans le canton de Brumath, ne devrait pas perdurer avec l'émergence de la Métropole en janvier 2015.

7. Rencontre en mairie avec les habitants sans rendez-vous lors de permanences hebdomadaires

Les permanences du vendredi après-midi ne désespèrent pas. Moments privilégiés d'écoute et d'échange, ces rencontres permettent à nos concitoyens de régler des sujets concrets ou de présenter des projets.

8. Mise en place du futur Office municipal des sports et des loisirs qui regroupera les 47 associations

L'Office municipal des sports et des loisirs verra le jour au terme d'une réflexion collective des associations qui aura pour objet à la fois la rédaction d'une charte mais également la signature de conventions annuelles de partenariat.

9. Mise en place d'un projet sur l'aménagement du temps de l'enfant et création d'un Réseau d'Assistentes Maternelles (RAM)

C'est le grand sujet de ce début de mandature. La municipalité a clairement affirmé que les nouveaux rythmes scolaires devaient être considérés comme une opportunité pour bâtir, à côté des enseignants, un véritable projet pédagogique de territoire. Au-delà des horaires nouveaux, c'est surtout le contenu qui nécessite de nombreuses contributions de la part des associations et des acteurs spécialisés. Un travail considérable a été réalisé pour que début septembre, nous puissions répondre aux attentes des parents et à l'épanouissement des enfants.

L'étude pour la création d'un RAM a été réalisée et présentée aux assistantes maternelles.

10. Réunion plénière en juin avec les employeurs du village pour mettre en place un comité local de développement de l'emploi

Un petit-déjeuner a été organisé à la mairie le 18 juin avec les entreprises de la commune. Objectif : mieux se connaître et imaginer des partenariats avec les entreprises sur les thèmes de l'emploi, de l'accessibilité au numérique haut débit, du télétravail et des relations avec les associations du village.

11. Rendez-vous individuels avec l'ensemble des agents municipaux dans le premier mois pour les écouter et les informer des nouvelles orientations

Ce rendez-vous privilégié avec les équipes municipales, administratives et techniques, a permis d'évoquer les conditions de travail et les éventuels besoins en formation. Il sera renouvelé chaque année.

EN BREF

> Renouvellement de la carte d'identité et du passeport

Vous êtes nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport.

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates de voyages, le ministère de l'intérieur vous incite à prendre dès à présent vos dispositions :

- Vérifiez les dates d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport ;
- Si nécessaire, demandez dès maintenant leur renouvellement :

- à la mairie de votre domicile pour une demande de carte nationale d'identité ;
- dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport.

Rappel : Pour les cartes délivrées entre le 1er janvier 2004 et décembre 2013, depuis le 1er janvier 2014, la CNI est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs.

Attention : tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans. Plus d'infos sur le site : service-public.fr

EN IMAGES

Les faits marquants en images



Légende :

1. Wantz en Fête et en Musique (28/06/14)
2. 10^{ème} Exposition III'Art (15/06/14)
3. Portes ouvertes des bâtiments municipaux (22/06/14)
4. Balade des Gourmets (15/06/14)
5. Commémoration de la Fête Nationale (14/07/14)
6. Sortie des Aînés (12/06/14)

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

C'est une magie renouvelée chaque année.



Il y a tout le travail dans l'ombre des serres municipales pour faire pousser les plantes ; quelques 40000 plantes de toutes les couleurs ; à bichonner de nombreuses semaines pour orner in fine les massifs de notre village.

Puis vient le moment du fleurissement proprement dit. Toute l'équipe des espaces verts est sur le pont, et pas uniquement sur le pont. Devant la mairie, la métamorphose est spectaculaire. Comment ne pas mentionner le bal des brouettes fleuries à l'entrée du village ?

En plus, cette année, les magiciens se sont transformés en pédagogues en s'associant à une démarche initiée par la bibliothèque. Des cours de jardinage ont été dispensés en même temps que le fleurissement du parvis de la mairie.

Sans oublier ensuite, l'entretien, l'arrosage... Nous sommes une fois de plus au rendez-vous de notre troisième fleur...